



Sécurité

AUDIT & FORMATION

EXPÉRIENCE EXEMPLARITÉ
EXPERTISE EXIGENCE



HABILITATION
ÉLECTRIQUE



INCENDIE



SECOURISME



HYGIÈNE
& SÉCURITÉ



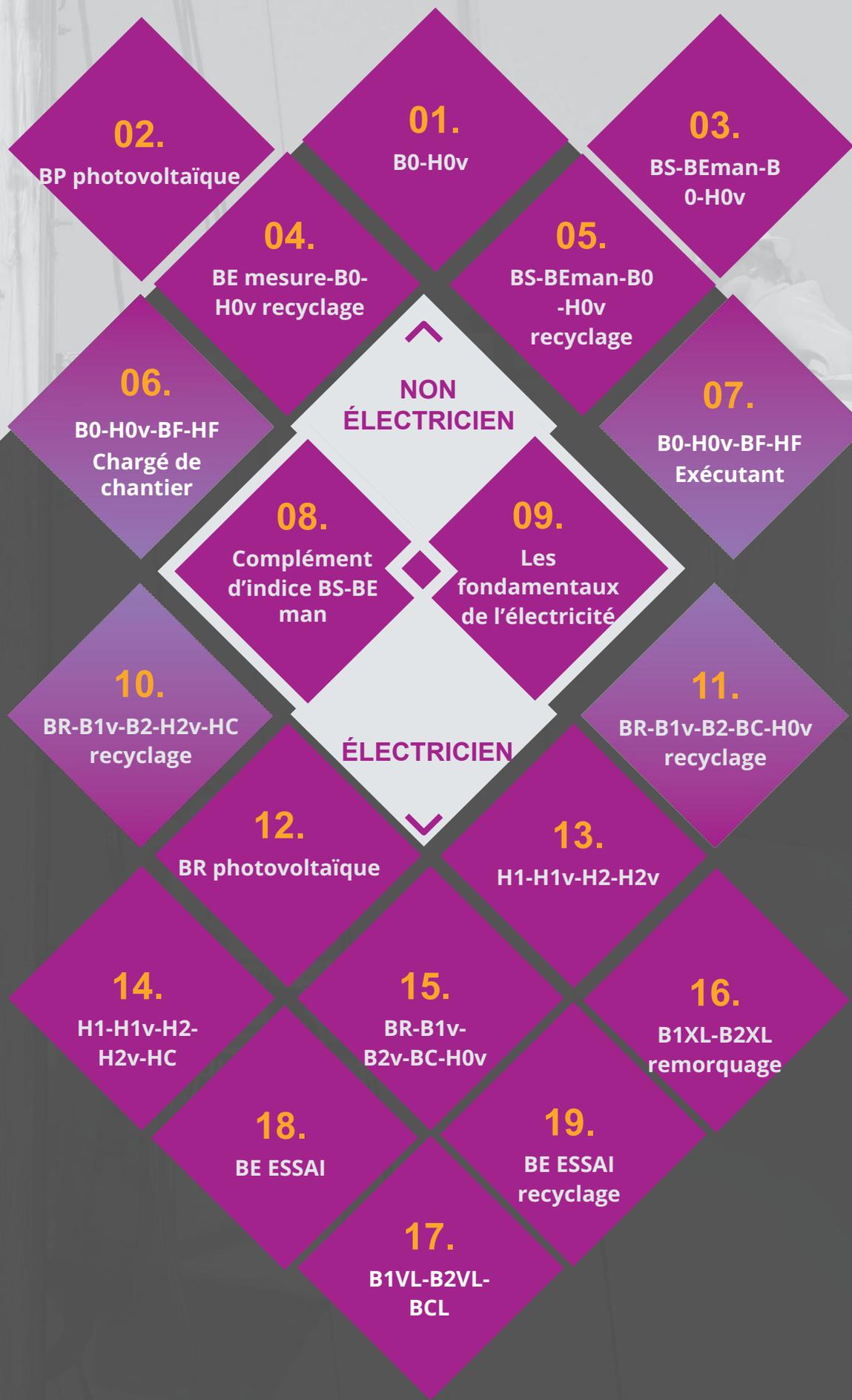
SÉCURITÉ

OFFRE DE FORMATIONS | SÉCURITÉ AU
TRAVAIL

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



HABILITATION ÉLECTRIQUE



FORMATION 01.

B0-H0v



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

- ◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Dangers de l'électricité,
- Courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

7h | 1 jour

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 02.

BP Photovoltaïque



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien, appelé à travailler à proximité ou à effectuer des interventions sur des installations photovoltaïques.

PREREQUIS: Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires,

PROGRAMME :

- Analyse des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication
- UTE C15-générale 712 en application de la NF C 15-100,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Les évaluations des risques,
- Les dangers de l'électricité,
- Les ouvrages et les installations,
- Les limites, zones et opérations liées,
- Les équipements de protection individuelle et collective,
- Les rôles et titres d'habilitation,
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
- Procédure et déroulement des interventions,
- Procédure en cas d'accident électrique,
- Procédure en cas d'incendie électrique.
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les H2, H2v)
- Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique,
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NFC 15-100 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

10h30 | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



**RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr**

INTRA



**CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr**



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 03.

BS-BE manoeuvre-B0-H0v



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien d'exploitation ou d'entretien, appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages hors tension.

PREREQUIS: Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Exécuter en sécurité des interventions de remplacement, de raccordements simples, de manœuvres dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Appareillage de sectionnement, commande, protection,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des intervenants,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (vérification d'absence de tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

14h | 2 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 04.

BE mesurage-B0-H0v recyclage



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien d'exploitation ou d'entretien, appelé à effectuer des opérations de mesurage sur des ouvrages hors et sous tension.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

- ◆ Exécuter en sécurité des interventions de remplacement, de raccordements simples ou de mesurage dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Appareillage de sectionnement, commande, protection,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des intervenants,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires), NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT
- ◆ Vérification d'Absence de Tension).

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

10h30 | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 05.

BS-BE manoeuvre-B0-H0v recyclage



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien d'exploitation ou d'entretien, appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages hors tension.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

- ◆ Exécuter en sécurité des interventions de remplacement, de raccordements simples, de manœuvres dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Appareillage de sectionnement, commande, protection,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des intervenants,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (vérification d'absence de tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

10h30 | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 06.

B0-H0v-BF-HF

Chargé de chantier

Page (1/2)



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien, appelé à effectuer des opérations simples d'interventions dans les fouilles et terrassiers.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

- ◆ Exécuter en sécurité des interventions dans le respect des textes réglementaires et des prescriptions de sécurité définies par la publication NFC 18-510 A1.
- ◆ Permettre l'utilisation d'outils à main ou d'engins de terrassement dans la Zone d'Approche Prudente des canalisations électriques, pour lesquelles un risque d'endommagement existe, même sans manipulation, ou nécessitant de les manipuler (nettoyage, ripage, soutènement, ouverture de fourreau, mise en place de protections).

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510 A1,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Dangers de l'électricité,
- Courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations, Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, tension, résistance, puissance, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlure, etc.).
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principaux matériels électriques souterrains des domaines de tension BT et HT (câbles, accessoires, etc.).
- Énoncer les risques spécifiques aux chantiers autour de canalisations électriques isolées enterrées.
- Décrire le principe d'une habilitation et donner la définition des symboles d'habilitation nécessaires pour les travaux concernant les canalisations électriques isolées enterrées.
- Citer les opérations concernées, les modes opératoires et les consignes à appliquer par les habilités symbole BF-HF.
- Connaître la procédure à appliquer lors d'un endommagement d'une canalisation électrique isolée enterrée.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux en fouilles dans les zones d'environnement des canalisations électriques isolées enterrées.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

11h | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION



FORMATION 06.

B0-H0v-BF-HF

Chargé de chantier

Page (2/2)



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PROGRAMME :

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les opérations d'ordre non électrique dans les zones d'environnement de canalisations électriques isolées enterrées. Notions élémentaires d'électricité,
- Nommer les limites de l'habilitation symbole BF-HF pour l'exécutant et le chargé de chantier.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ NFC 18-510 / A1
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Matériel de mise en application de soutènement en situation,

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

11h | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION



FORMATION 07.

B0-H0v-BF-HF

Exécutant

Page (1/2)



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien, appelé à effectuer des opérations simples d'interventions dans les fouilles et terrassiers.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

- ◆ Exécuter en sécurité des interventions dans le respect des textes réglementaires et des prescriptions de sécurité définies par la publication NFC 18-510 A1.
- ◆ Permettre l'utilisation d'outils à main ou d'engins de terrassement dans la Zone d'Approche Prudente des canalisations électriques, pour lesquelles un risque d'endommagement existe, même sans manipulation, ou nécessitant de les manipuler (nettoyage, ripage, soutènement, ouverture de fourreau, mise en place de protections).

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510 A1,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Dangers de l'électricité,
- Courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations, Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, tension, résistance, puissance, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlure, etc.).
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principaux matériels électriques souterrains des domaines de tension BT et HT (câbles, accessoires, etc.).
- Énoncer les risques spécifiques aux chantiers autour de canalisations électriques isolées enterrées.
- Décrire le principe d'une habilitation et donner la définition des symboles d'habilitation nécessaires pour les travaux concernant les canalisations électriques isolées enterrées.
- Citer les opérations concernées, les modes opératoires et les consignes à appliquer par les habilités symbole BF-HF.
- Connaître la procédure à appliquer lors d'un endommagement d'une canalisations électriques isolées enterrée.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux en fouilles dans les zones d'environnement des canalisations électriques isolées enterrées.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

8h | 1 jour

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION



FORMATION 07.

B0-H0v-BF-HF

Exécutant

Page (2/2)



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ NFC 18-510 / A1
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Matériel de mise en application de soutènement en situation,

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

8h | 1 jour

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION



FORMATION 08.

Complément d'indice BS-BE manœuvre



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien d'entretien, appelé à effectuer des opérations d'exploitation et de sécurité sur des installations en basse tension du secteur tertiaire.

PRÉREQUIS :

Habilitation électrique BS-BE manœuvre en cours de validité.

OBJECTIF :

- ◆ Former aux notions de base de l'électricité conformément à la NFC 15-100.
- ◆ Présenter les évolutions de la réglementation en électricité conformément à la NFC 18-510.
- ◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Notion de base en électricité,
- Composition d'une installation électrique :
 - Distribution,
 - Appareillage,
 - Le risque relatif aux ouvrages,
 - Matériel individuel de protection,
 - Consignation,
 - Changement de petits matériels,
 - Les classes de matériel,
- Réalisation sur plan d'installation électrique de base : interrupteur, va et vient, prise de courant, télérupteur
- Mise en application sur une installation type,
- Montages électriques de base,
- Réalisation d'une VAT, mesurage, condamnation, mise à la terre et de cas concrets,
- Réalisation d'une consignation,
- Recherche de pannes simples.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires), NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension)).

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'une attestation de stage, ces compétences validées permettant d'accéder au titre d'habilitation supérieur.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur :

contact@4x-securite.fr



DURÉE

21h | 3 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 09.

Les fondamentaux de l'électricité



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel voulant maîtriser les bases de l'électricité, de la compréhension des systèmes en vue du dépannage.

PRÉREQUIS : Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Former aux notions de base de l'électricité.
- ◆ Maîtriser les bases de l'électricité pratique.
- ◆ Déterminer le fonctionnement d'une installation électrique à l'aide du schéma, reconnaître le matériel et leur fonction, en vue de son dépannage.

PROGRAMME :

- Notion de base en électricité, nature et grandeurs de l'électricité.
- Lois générales de l'électricité.
- Fonction et fonctionnement des protections.
- Identification et rôles des appareillages dans une armoire électrique.
- Commande de moteur asynchrone.
- Les symboles électriques.
- Les différentes chaînes fonctionnelles.
- Lire un schéma électrique.
- Câblage d'installation.
- Compréhension du fonctionnement d'une installation à partir du schéma.
- Réalisation sur plan d'installation électrique de base.
- Méthode de diagnostic de panne.
- **Travaux pratiques :**
 - TP 1 : utilisation des appareils de mesure, voltmètre, ampèremètre.
 - TP 2 : identification du matériel.
 - TP 3 : schématisation d'une commande motrice, câblage et essais.
 - TP 4 : reconnaissance du matériel, nom, symbole, fonction, caractéristiques.
 - TP 5 : détermination du fonctionnement d'une installation à partir du schéma électrique.
 - TP 6 : réalisation du schéma électrique d'une commande moteur à deux sens de rotation avec les sécurités électrique commande et puissance, câblage et essais.
 - TP 7 : diagnostic et recherche de panne.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire la mise pratique de tous les aspects théoriques vu pendant la formation).

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'une attestation de stage.



PARTICIPANTS

4 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

28h | 4 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 10.

BR-B1v-B2-H2v-HC recyclage



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien, déjà titulaire de l'habilitation appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques basse tension en exploitation.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

- ◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Le risque électrique,
- Le risque relatif aux ouvrages,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- L'habilitation électrique,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et Protections contre ces risques,
- La réglementation,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des acteurs dans les opérations d'ordre électrique et non électrique,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre et de cas concrets
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

14h | 2 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité

AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 11.

BR-B1v-B2-BC-H0v recyclage



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien, déjà titulaire de l'habilitation appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques basse tension en exploitation.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

- ◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Le risque électrique,
- Le risque relatif aux ouvrages,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- L'habilitation électrique,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et Protections contre ces risques,
- La réglementation,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des acteurs dans les opérations d'ordre électrique et non électrique,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre et de cas concrets
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

10h30 | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 12.

BR Photovoltaïque



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien, appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des installations photovoltaïques.

PREREQUIS: Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires,

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication UTE C15-712 en application de la NF C 15-100,
- Notions élémentaires d'électricité,
- L'évaluation des risques,
- Les dangers de l'électricité,
- Les appareillages en Basse Tension,
- Les limites, zones et opérations liées,
- Les équipements de protection,
- Les rôles et titres d'habilitation,
- Procédure et déroulement des travaux hors tension,
- Procédure et déroulement des interventions,
- Les opérations spécifiques de manœuvre, mesurage, vérification et essai,
- La procédure en cas d'accident électrique,
- La procédure en cas d'incendie électrique,
- Le chargé d'intervention photovoltaïque : rôle et opérations,
- Travaux pratiques sur des installations photovoltaïques,
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 15-100 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

21h | 3 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques haute tension en exploitation.

PRÉREQUIS :

Avoir suivi, soit le module tronc commun N°2 et le module technique HTA, soit le module tronc commun spécifique HTB et le module technique HTB.

OBJECTIF :

- ◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires,

PROGRAMME :

- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension,
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique,
- Pour les exécutants :
 - Respecter les instructions données par le chargé de travaux,
 - Rendre compte de son activité,
- Pour les chargés de travaux :
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires,
 - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation,
 - Rendre compte de son activité,
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux :
 - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail (pour les H2, H2V),
 - Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcée - zone 2 - (pour les H1V et H2V),
Respecter la zone de travail,
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instructions de sécurité, etc.) :
 - Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les H2, H2V).
 - Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail :
 - Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

24h30 | 3,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PROGRAMME (suite) :

- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour H2V Essai) :
 - Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux :
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés,
 - Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.),
 - Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension,
 - Réaliser une deuxième étape de consignation,
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-100 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

24h30 | 3,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



**RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr**

INTRA



**CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr**



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques haute tension en exploitation..

PRÉREQUIS :

Avoir suivi, soit le module tronc commun N°2 et le module technique HTA, soit le module tronc commun spécifique HTB et le module technique HTB.

OBJECTIF :

- ◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires,

PROGRAMME :

- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension,
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique,
- Pour les exécutants :
 - Respecter les instructions données par le chargé de travaux,
 - Rendre compte de son activité,
- Pour les chargés de travaux :
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires,
 - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation,
 - Rendre compte de son activité,
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux :
 - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail (pour les H2, H2V),
 - Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcée – zone 2 - (Pour les H1V et H2V),
 - Respecter la zone de travail,
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instructions de sécurité, etc.) :
 - Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les H2, H2V).
 - Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail :
 - Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

28h | 4 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PROGRAMME (suite) :

- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour H2V Essai) :
 - Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux :
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés,
 - Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.),
 - Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension,
 - Réaliser une deuxième étape de consignation,
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux :
 - Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (fiche de manœuvre, attestation de consignation en une étape, attestation de première étape de consignation).
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires,
 - Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires,
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés :
 - Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes dans le domaine de tension considéré (HTA ou HTB),
- Décrire un régime de réquisition (si nécessaire) :
 - Renseigner un avis de réquisition (si nécessaire),
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.
Périodicité de recyclage selon la NF C 15-100 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur :
contact@4x-securite.fr



DURÉE

28h | 4 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr

FORMATION 15.

BR-B1v-B2v-BC-H0v



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien, déjà titulaire de l'habilitation appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques basse tension en exploitation.

PREREQUIS: Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires,

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Le risque électrique,
- Le risque relatif aux ouvrages,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- L'habilitation électrique,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et Protections contre ces risques,
- La réglementation,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des acteurs dans les opérations d'ordre électrique et non électrique,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre et de cas concrets
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 15-100 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

21h | 3 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



**RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr**

INTRA



**CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr**



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr

FORMATION 16.

B1XL-B2XL remorquage



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel amené à intervenir sur des actions de remorquage des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou de levage électrique ou hybride.

PREREQUIS: Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550,
- ◆ Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins (chariots électriques et voitures hybrides),
- ◆ Evaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction,
- ◆ Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux mises en sécurité, aux consignations, aux interventions, aux travaux hors tension ou aux voisinages effectués sur des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou levage électrique,
- ◆ Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication
- NFC 18-550,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Les notions électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance,
- Connaissance de constitution d'une batterie,
- Sensibilisation aux risques électriques d'une batterie,
- Opérations sur des véhicules électriques ou des engins de manutention ou levage électrique,
- Connaissance des caractéristiques des conducteurs, des isolants et du degré de protection des connecteurs (IP XX),
- Connaissance des principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain,
- Connaissance des règles élémentaires de prévention du risque électrique (opération, connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.),
- Savoir la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie,
- Savoir identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Connaître les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux travaux,
- Mise en application sur véhicule.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Véhicule électrique ou hybride (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension) ainsi qu'une condamnation
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Véhicule électrique ou hybride comprenant VAT, condamnation

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.
Périodicité de recyclage selon la NF C 15-550 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

14h | 2 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 17.

B1VL-B2VL-BCL



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel amené à intervenir sur des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou de levage électrique.

PREREQUIS: Aucun.

OBJECTIF :

Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550,

Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins (chariots électriques et voitures hybrides),

Evaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction,

Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux mises en sécurité, aux consignations, aux interventions, aux travaux hors tension ou aux voisinages effectués sur des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou levage électrique,

Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication
- NFC 18-550,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Les notions électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance,
- Connaissance de constitution d'une batterie,
- Sensibilisation aux risques électriques d'une batterie,
- Opérations sur des véhicules électriques ou des engins de manutention ou levage électrique,
- Connaissance des caractéristiques des conducteurs, des isolants et du degré de protection des connecteurs (IP XX),
- Connaissance des principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain,
- Connaissance des règles élémentaires de prévention du risque électrique (opération, connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.),
- Savoir la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie,
- Savoir identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Connaître les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux travaux,
- Mise en application sur véhicule.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Véhicule électrique ou hybride (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension) ainsi qu'une condamnation
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Véhicule électrique ou hybride comprenant VAT, condamnation

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 15-550 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

14h | 2 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



**RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr**

INTRA



**CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr**



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 18.

BE essai



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Les personnes chargées de réaliser des opérations de mesure, de dépannage en plateforme d'essais ou laboratoire sur des équipements électroniques ou électriques sur des tensions et des fréquences divers.

PREREQUIS:

Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Être capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510
- ◆ Être capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- ◆ Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Zones d'environnement et donner leurs limites.
- Définition des symboles d'habilitation et rôle de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Mise en sécurité d'un circuit (consignation).
- Mise en œuvre des équipements de protection collective et individuelle.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Mise en œuvre des appareils de mesure électriques BT et TBT dans l'environnement de travail.
- Niveaux et limites des habilitations rencontrées dans le cadre des essais
- Prescriptions d'exécution des essais.
- Consignes à appliquer pour la réalisation des essais (respect du protocole d'essai)
- Documents applicables dans le cadre des essais.
- Liste des mesures de prévention à observer lors d'un essai.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux essais.
- Etapes de la consignation et les documents associés

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires), NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT)

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur: contact@4x-securite.fr



DURÉE

21h00 | 3 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 19.

BE essai recyclage



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Les personnes chargées de réaliser des opérations de mesure, de dépannage en plateforme d'essais ou laboratoire sur des équipements électroniques ou électriques sur des tensions et des fréquences divers.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

- ◆ Être capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510
- ◆ Être capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- ◆ Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Zones d'environnement et donner leurs limites.
- Définition des symboles d'habilitation et rôle de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Mise en sécurité d'un circuit (consignation).
- Mise en œuvre des équipements de protection collective et individuelle.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Mise en œuvre des appareils de mesure électriques BT et TBT dans l'environnement de travail.
- Niveaux et limites des habilitations rencontrées dans le cadre des essais
- Prescriptions d'exécution des essais.
- Consignes à appliquer pour la réalisation des essais (respect du protocole d'essai)
- Documents applicables dans le cadre des essais.
- Liste des mesures de prévention à observer lors d'un essai.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux essais.
- Etapes de la consignation et les documents associés

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires), NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT)

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

10h30 | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





01.

Manipulation
extincteur

02.

Exercice
Extincteurs

03.

Equipier de
Première
intervention

04.

Equipier de 1ère
intervention
guide &
serre
file

05.

Equipier de 2nde
intervention
initiale

06.

Equipier de 2nde
intervention
recyclage

07.

Évacuation Guides
& Serres-File

08.

Exercice évacuation

INCENDIE



FORMATION 01.

Manipulation extincteur



SOMMAIRE / INCENDIE

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

PREREQUIS:

Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Savoir réagir face à un départ de feu,
- ◆ Savoir quel type d'extincteur utiliser en fonction de la classe de feu,

PROGRAMME :

- ◆ Les causes d'incendie,
- ◆ Le triangle du feu,
- ◆ Les classes de feu,
- ◆ Les principes d'extinction,
- ◆ Les moyens d'extinction,
- ◆ Mise en œuvre d'extincteurs sur feu réel (bac à feu propre à gaz)

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point,
- ◆ Extincteurs à eau et CO2,
- ◆ Aire de feu spécifique ou simulateur incendie à gaz.

VALIDATION :

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

1h30

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Assistante
administrative
09 83 26 25 19

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 02.

Exercice extincteurs



SOMMAIRE / INCENDIE

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

PREREQUIS:

Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Savoir réagir face à un départ de feu,
- ◆ Savoir quel type d'extincteur utiliser en fonction de la classe de feu,,
- ◆ Répondre à la réglementation du code du travail, articles R4227-28 et R4227-39,

PROGRAMME :

- ◆ Les causes d'incendie,
- ◆ Le triangle du feu,
- ◆ Les classes de feu,
- ◆ Les modes de propagation,
- ◆ Les fumées et leurs effets sur l'homme,
- ◆ Protocole d'alerte interne,
- ◆ L'alerte,
- ◆ Les principes d'extinction,
- ◆ Les moyens d'extinction,
- ◆ Les guides et serre-files,
- ◆ Mise en œuvre d'extincteurs sur feu réel (bac à feu propre à gaz),

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Extincteurs à eau, poudre et CO2,
- ◆ Aire de feu spécifique ou simulateur incendie à gaz.

VALIDATION :

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

3h | 0,5 jour

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Assistante

administrative

09 83 26 25 19

contact@4x-securite.fr



Sécurité

AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 03.

Equipier de 1^{ère} intervention



SOMMAIRE / INCENDIE

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

PREREQUIS:

Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Savoir réagir face à un départ de feu,
- ◆ Savoir quel type d'extincteur utiliser en fonction de la classe de feu,
- ◆ Savoir donner l'alerte,
- ◆ Répondre à la réglementation du code du travail, articles R4227-28 et R4227-39,
- ◆ Définir un protocole d'alerte interne.

PROGRAMME :

- ◆ Les causes d'incendie,
- ◆ Le triangle du feu,
- ◆ Les classes de feu,
- ◆ Les modes de propagation,
- ◆ Les fumées et leurs effets sur l'homme,
- ◆ Protocole d'alerte interne,
- ◆ L'alerte,
- ◆ Les principes d'extinction,
- ◆ Les moyens d'extinction,
- ◆ Les guides et serre-files
- ◆ Mise en oeuvre des robinets d'incendie armés (RIA) ,
- ◆ Mise en œuvre d'extincteurs sur feu réel (bac à feu propre à gaz),

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Extincteurs à eau, poudre et CO₂,
- ◆ Aire de feu spécifique ou simulateur incendie à gaz.

VALIDATION :

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

3h | 0,5 jour

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Assistante administrative
09 83 26 25 19

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 04.

Équipier de 1^{ère} intervention, Guides et Serres files



SOMMAIRE / INCENDIE

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

PREREQUIS:

Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Savoir réagir face à un départ de feu,
- ◆ Savoir quel type d'extincteur utiliser en fonction de la classe de feu,
- ◆ Savoir donner l'alerte,
- ◆ Répondre à la réglementation du code du travail, articles R4227-28 et R4227-39,
- ◆ Savoir organiser l'évacuation du bâtiment en définissant les guides et serre files,
- ◆ Définir un protocole d'alerte interne.

PROGRAMME :

- ◆ Les causes d'incendie,
- ◆ Le triangle du feu,
- ◆ Les classes de feu,
- ◆ Les modes de propagation,
- ◆ Les fumées et leurs effets sur l'homme,
- ◆ Protocole d'alerte interne,
- ◆ L'alerte,
- ◆ Les principes d'extinction,
- ◆ Les moyens d'extinction,
- ◆ Les guides et serre-files,
- ◆ Mise en oeuvre de robinets d'incendie armés (RIA)
- ◆ Mise en œuvre d'extincteurs sur feu réel (bac à feu propre à gaz),
- ◆ Visite d'une partie du bâtiment pour mise en pratique du protocole d'évacuation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Extincteurs à eau, poudre et CO₂,
- ◆ Aire de feu spécifique ou simulateur incendie à gaz.

VALIDATION :

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur : contact@4x-securite.fr



DURÉE

4h | 0,5 jour

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Assistante administrative
09 83 26 25 19

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 05.

Équipier de 2nd intervention initiale



SOMMAIRE / INCENDIE

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

PREREQUIS:

Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Savoir réagir face à un départ de feu,
- ◆ Savoir mettre en œuvre les équipements spéciaux de l'entreprise,
- ◆ Savoir isoler l'entreprise contre les risques de pollution environnemental (réseau d'eau),
- ◆ Répondre à la réglementation du code du travail, articles R4227-38 et L4121-1,
- ◆ Répondre à la réglementation APSAD R6,
- ◆ Définir un protocole d'alerte interne.

PROGRAMME :

- ◆ LE FEU
 - Les causes d'incendie,
 - Le développement d'un incendie,
 - Le Triangle du feu - La combustion,
 - La propagation - L'auto-entretien du feu,
 - Classes de feux A, B, C, D, F,
 - Comportement au feu des matériaux et éléments de construction.
- ◆ LES MOYENS DE PREMIÈRE INTERVENTION
 - Les différents extincteurs - appareils mobiles,
 - Les moyens de seconde intervention,
 - Ria - Robinet d'Incendie Armé,
 - Extincteurs sur roue, La motopompe, Les lances à incendie,
 - Le générateur de mousse.
- ◆ LA SÉCURITÉ INCENDIE DANS L'ÉTABLISSEMENT
 - Inventaire des mesures de prévention mises en place dans l'établissement,
 - Organisation générale de lutte contre l'incendie,
 - Attitude à adopter en cas de début d'incendie,
 - Consignes générales et particulières,
 - Intervention des ESI.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Extincteurs à eau, poudre et CO2,
- ◆ Mise en œuvre des moyens spécifiques à l'entreprise,
- ◆ Aire de feu spécifique ou simulateur incendie à gaz.

VALIDATION :

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné. Recyclage tous les 6 mois.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-sécurité.fr



DURÉE
7h30 | 1
jour

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Assistante

administrative

09 83 26 25 19

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 06.

Équipier de 2nd intervention recyclage



SOMMAIRE / INCENDIE

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

PREREQUIS:

Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Savoir réagir face à un départ de feu,
- ◆ Savoir mettre en œuvre les équipements spéciaux de l'entreprise,
- ◆ Savoir isoler l'entreprise contre les risques de pollution environnemental (réseau d'eau),
- ◆ Répondre à la réglementation du code du travail, articles R4227-38 et L4121-1,
- ◆ Répondre à la réglementation APSAD R6,
- ◆ Définir un protocole d'alerte interne.

PROGRAMME :

- ◆ LE FEU
 - Les causes d'incendie,
 - Le développement d'un incendie,
 - Le Triangle du feu - La combustion,
 - La propagation - L'auto-entretien du feu,
 - Classes de feux A, B, C, D, F,
 - Comportement au feu des matériaux et éléments de construction.
- ◆ LES MOYENS DE PREMIÈRE INTERVENTION
 - Les différents extincteurs - appareils mobiles,
 - Les moyens de seconde intervention,
 - Ria - Robinet d'Incendie Armé,
 - Extincteurs sur roue, La motopompe, Les lances à incendie,
 - Le générateur de mousse.
- ◆ LA SÉCURITÉ INCENDIE DANS L'ÉTABLISSEMENT
 - Inventaire des mesures de prévention mises en place dans l'établissement,
 - Organisation générale de lutte contre l'incendie,
 - Attitude à adopter en cas de début d'incendie,
 - Consignes générales et particulières,
 - Intervention des ESI.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Extincteurs à eau, poudre et CO2,
- ◆ Mise en œuvre des moyens spécifiques à l'entreprise,
- ◆ Aire de feu spécifique ou simulateur incendie à gaz.

VALIDATION :

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné. Recyclage tous les 6 mois.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

7h30 | 1 jour

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Assistante

administrative

09 83 26 25 19

contact@4x-securite.fr



Sécurité

AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 07.

Évacuation Guides et Serres files



SOMMAIRE / INCENDIE

PERSONNES CONCERNÉES :

Le personnel en charge de l'évacuation de l'entreprise..

PREREQUIS:

Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Contrôler la connaissance et la mise en application des consignes d'évacuation par le personnel,
- ◆ Contrôler l'efficacité des consignes,
- ◆ Evaluer la mise en application du protocole d'alerte interne,
- ◆ Répondre à la réglementation régissant les modalités d'évacuation d'un bâtiment (Article L4121-1 et R4227-39).

PROGRAMME :

- ◆ Définir ce qu'est un guide et un Serre File,
- ◆ Le protocole d'alerte interne,
- ◆ Rôle et organisation de l'évacuation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Mise en application sur site.

VALIDATION :

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

2h

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Assistante
administrative
09 83 26 25 19

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 08.

Exercice d'évacuation



SOMMAIRE / INCENDIE

PERSONNES CONCERNÉES :

Le personnel de l'entreprise.

PREREQUIS:

Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Contrôler la connaissance et la mise en application des consignes d'évacuation par le personnel,
- ◆ Contrôler l'efficacité des consignes,
- ◆ Evaluer la mise en application du protocole d'alerte interne,
- ◆ Répondre à la réglementation régissant les modalités d'évacuation d'un bâtiment (Article L4121-1 et R4227-39).
- ◆ Evaluer et le cas échéant rectifier certains scénarios.

PROGRAMME :

- ◆ **En amont de l'exercice :**
 - Présentation des consignes de sécurité de l'établissement par le responsable sécurité,
 - Analyse des plans et des scénarios,
 - Mise en place du scénario de l'exercice.
- ◆ **Après l'exercice :**
 - Débriefing,
 - Analyse et critique de l'exercice,
 - Définition des axes de sensibilisation ou d'amélioration.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Echange avec le formateur,
- ◆ Pratique avec mise en situation.

VALIDATION :

En fin de formation le registre de sécurité sera renseigné.
Une évaluation de l'exercice sera complétée pour le registre de sécurité



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

2h

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Assistante
administrative
09 83 26 25 19

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FIRST AID KIT

01.

Gestes de
1ers secours

02.

SST initial

03.

MAC SST

04.

Initiation
Défibrillateur

SECOURISME



FORMATION 01.

Initiation Gestes de Premiers Secours



SOMMAIRE / SECOURISME

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel à l'exception des SST.

PREREQUIS:

Aucun

OBJECTIF :

- ◆ Savoir réagir face à une personne en détresse,
- ◆ Savoir donner l'alerte..

PROGRAMME :

- ◆ Savoir arrêter une hémorragie,
- ◆ Savoir dégager les voies aériennes,
- ◆ Savoir mettre une personne en Position Latéral de Sécurité,
- ◆ Savoir reconnaître une personne en arrêt cardio ventilatoire,
- ◆ Savoir mettre en œuvre un défibrillateur associé à une réanimation cardio-pulmonaire,
- ◆ Savoir donner l'alerte.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point,
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Echanges avec le formateur issu du milieu Pompiers et moniteur SST,
- ◆ Pratique avec mise en situation sur cas concrets.

VALIDATION :

En fin de stage un certificat de formation sera délivré aux participants.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

3h30 | 0.5
jour

INTRA



CONDITION DE RÉALISATION

0983262519
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 02.

SST initial

Sauveteur Secouriste du Travail



SOMMAIRE / SECOURISME

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel dans l'entreprise..

PREREQUIS:

Aucun

OBJECTIF :

- ◆ Apprendre au personnel à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail..

PROGRAMME :

- ◆ Rôle du SST dans l'entreprise
- ◆ Protéger
- ◆ Examiner
- ◆ Faire alerter ou alerter
- ◆ Secourir
 - La victime saigne abondamment,
 - La victime s'étouffe,
 - La victime se plaint de malaise,
 - La victime se plaint de brûlures,
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
 - La victime ne répond pas mais elle respire,
 - La victime ne répond pas et ne respire pas,
 - Situations inhérentes aux risques spécifiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Mannequin nourrisson,
- ◆ Mannequin enfant,
- ◆ Mannequin adulte,
- ◆ Divers outils de simulation,
- ◆ Trousse de pharmacie,
- ◆ Kit de maquillage pédagogique,
- ◆ Plan d'intervention INRS,
- ◆ Défibrillateur de formation automatique externe (ou semi-automatique).

VALIDATION :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, l'Assurance Maladie-Risques Professionnels et l'INRS leur délivrent un certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail » valable 24 mois.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

14h | 2 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 02.

SST initial attraction Bermudes Sauveteur Secouriste du Travail



SOMMAIRE / SECOURISME

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel dans l'entreprise..

PREREQUIS:

Aucun

OBJECTIF :

- ◆ Apprendre au personnel à intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail..

PROGRAMME :

- ◆ Rôle du SST dans l'entreprise
- ◆ Protéger
 - ◆ - Protocole d'évacuation d'urgence des bateaux,
 - ◆ - Dégagement d'urgence des bateaux,
- ◆ Examiner
- ◆ Faire alerter ou alerter
- ◆ Secourir
 - ◆ - La victime saigne abondamment,
 - ◆ - La victime s'étouffe,
 - ◆ - La victime se plaint de malaise,
 - ◆ - La victime se plaint de brûlures,
 - ◆ - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
 - ◆ - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
 - ◆ - La victime ne répond pas mais elle respire,
 - ◆ - La victime ne répond pas et ne respire pas,
 - ◆ - Situations inhérentes aux risques spécifiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Mannequin nourrisson,
- ◆ Mannequin enfant,
- ◆ Mannequin adulte,
- ◆ Divers outils de simulation,
- ◆ Trousse de pharmacie,
- ◆ Kit de maquillage pédagogique,
- ◆ Plan d'intervention INRS,
- ◆ Défibrateur de formation automatique externe (ou semi-automatique).

VALIDATION :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, l'Assurance Maladie-Risques Professionnels et l'INRS leur délivrent un certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail » valable 24 mois.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

14h | 2 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 03.

MAC SST

Maintien et actualisation des compétences SST



SOMMAIRE / SECOURISME

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel déjà SST dans l'entreprise..

PREREQUIS:

Être titulaire du SST

OBJECTIF :

- ◆ Maintenir et actualiser les compétences de Sauveteur Secouriste du Travail.

PROGRAMME :

- ◆ Rôle du SST dans l'entreprise
- ◆ Protéger
- ◆ Examiner
- ◆ Faire alerter ou alerter
- ◆ Secourir
 - La victime saigne abondamment,
 - La victime s'étouffe,
 - La victime se plaint de malaise,
 - La victime se plaint de brûlures,
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
 - La victime ne répond pas mais elle respire,
 - La victime ne répond pas et ne respire pas,
 - Situations inhérentes aux risques spécifiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Mannequin nourrisson,
- ◆ Mannequin enfant,
- ◆ Mannequin adulte,
- ◆ Divers outils de simulation,
- ◆ Trousse de pharmacie,
- ◆ Kit de maquillage pédagogique,
- ◆ Plan d'intervention INRS,
- ◆ Défibrillateur de formation automatique externe (ou semi-automatique).

VALIDATION :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, l'Assurance Maladie-Risques Professionnels et l'INRS leur délivrent un certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail » valable 24 mois et une attestation de fin de formation validant les acquis.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

7h | 1 jour

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 04.

Initiation défibrillateur



SOMMAIRE / SECOURISME

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise..

PREREQUIS:

Aucun

OBJECTIF :

- ◆ Savoir reconnaître une personne en arrêt cardio ventilatoire,
- ◆ Savoir mettre en œuvre un défibrillateur associé à une réanimation cardio-pulmonaire,
- ◆ Savoir donner l'alerte.

PROGRAMME :

- ◆ Qu'est-ce que la fibrillation,
- ◆ Rôle du défibrillateur,
- ◆ Définition de l'arrêt cardiaque,
- ◆ Comment aborder la victime et détecter un arrêt cardiaque,
- ◆ Le message d'alerte,
- ◆ Mise en œuvre du défibrillateur,
- ◆ Mise en œuvre de la réanimation cardio-pulmonaire,

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Echanges avec le formateur issu du milieu Pompiers et moniteur SST,
- ◆ Pratique avec mise en situation sur cas concrets.

VALIDATION :

En fin de stage un certificat de formation sera délivré aux participants.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

1,5h

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





01.

Gestes et
postures

02.

PRAP IBC

03.

D.U.E.R

04.

PRAP 2S

05.

APS ASD

06.

Auxiliaire de
prévention

HYGIÈNE & SÉCURITÉ



FORMATION 01.

Gestes et Postures



SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

PREREQUIS:

Aucun

OBJECTIF :

- ◆ Analyser le poste de travail et évaluer le risque,
- ◆ Avoir des notions d'anatomie pour comprendre les limites de notre corps,
- ◆ Appréhender les risques dorso-lombaires pour mieux les prévenir,
- ◆ Adapter sa position de travail.

PROGRAMME :

- ◆ Analyse du poste de travail,
- ◆ Evaluation de la situation,
- ◆ Notion d'anatomie,
- ◆ Physiologie et biomécanique du rachis,
- ◆ Apprentissage du verrouillage lombaire,
- ◆ Apprentissage des postures variantes,
- ◆ Exercice de détente et d'entretien du rachis,
- ◆ Démonstration et réalisation de manutention de charge dans les principes de base d'économie d'effort,
- ◆ Travail interactif d'aménagement de poste de travail,
- ◆ Les gestes à éviter.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation assurée par un ergonomiste,
- ◆ Formation action
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles et travail de sous-groupes puis restitution correction,
- ◆ Pratique avec mise en situation au sein de l'entreprise.

VALIDATION :

En fin de stage la délivrance d'une attestation de formation sera délivrée aux participants.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur: contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

7h | 1 jour

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 02.

PRAP IBC



SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise

PREREQUIS:

Aucun

OBJECTIF :

- ◆ Comprendre les enjeux des risques d'accidents et de maladies professionnelles liées aux activités physiques au travail
- ◆ Connaître l'anatomie et la physiologie permettant d'identifier les risques physiques
- ◆ Identifier les déterminants des risques sur l'activité de travail (analyse de poste)
- ◆ Pouvoir proposer des axes d'amélioration
- ◆ Savoir appliquer les principes de base de sécurité et d'économie d'effort en situation de travail par les gestes et postures

PROGRAMME :

- ◆ Présentation de la démarche PRAP dans l'entreprise
- ◆ Le rôle de l'acteur PRAP
- ◆ Etre capable de situer l'importance des atteintes à la santé (AT/MP) liées à l'activité physique
- ◆ Les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'établissement
- ◆ Les principes de la prévention des risques
- ◆ Savoir situer la place de l'activité physique au travail,
- ◆ Anatomie de l'appareil locomoteur,
- ◆ Les atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences,
- ◆ Les facteurs de risques,
- ◆ Savoir décrire son activité de travail et repérer les situations dangereuses,
- ◆ Savoir repérer les déterminants de l'activité physique,
- ◆ Analyse de situation de travail,
- ◆ Etre capable de proposer des axes d'amélioration,
- ◆ Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort (gestes et postures).

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation action:
 - Théorie avec séquences audiovisuelles et travail de sous-groupes puis restitution correction,
 - Pratique avec mise en situation au sein de l'établissement,
 - Restitution de l'analyse de poste et des améliorations.

VALIDATION :

En fin de stage la délivrance d'un certificat INRS d'acteur PRAP sera délivré aux participants.

Périodicité de recyclage : 2 ans.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur: contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

7h | 1 jour

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 03.

D.U.E.R



SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Entreprise n'ayant pas d'outils et de méthode d'analyse et de suivi du Document Unique, aide à la mise en place de l'outil.

PREREQUIS:

Aucun

OBJECTIF :

- ◆ Mettre à disposition un outil de suivi du document unique,
- ◆ Accompagner l'entreprise à la structuration d'un outil adapté à ses besoins et la former pour qu'elle devienne autonome dans le suivi de cet outil.

PROGRAMME :

- ◆ Analyse de l'entreprise et adaptation de l'outil aux besoins :
 - Analyse par poste, par secteur, par activité,
- ◆ Mise à disposition de l'outil de gestion,
- ◆ Accompagnement à la mise en place de l'outil :
 - Vérifications et conseils,
 - Suivi de l'action..

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur l'outil,
- ◆ Echanges avec le formateur,
- ◆ Pratique avec mise en situation dans l'entreprise.

VALIDATION :

Mise en place du D.U.E.R..



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur: contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

21h | 3 jours

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 04.

PRAP 2S



SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne travaillant dans les secteurs sanitaire et social, établissements de santé, structures d'aide et de soins à la personne ou EHPAD.

PREREQUIS:

Aucun

OBJECTIF :

- ◆ Comprendre les enjeux des risques d'accidents et de maladies professionnelles liées aux activités physiques au travail
- ◆ Connaître l'anatomie et la physiologie permettant d'identifier les risques physiques
- ◆ Identifier les déterminants des risques sur l'activité de travail (analyse de poste)
- ◆ Pouvoir proposer des axes d'amélioration
- ◆ Savoir appliquer les principes de base de sécurité et d'économie d'effort en situation de travail par les gestes et postures

PROGRAMME :

- ◆ Présentation de la démarche PRAP dans l'entreprise
- ◆ Le rôle de l'acteur PRAP
- ◆ Etre capable de situer l'importance des atteintes à la santé (AT/MP) liées à l'activité physique
- ◆ Les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'établissement
- ◆ Les principes de la prévention des risques
- ◆ Les mécanismes du corps, l'appareil locomoteur,
- ◆ L'activité physique et ses atteintes principales du corps,
- ◆ Les conséquences sur la santé,
- ◆ Les axes d'amélioration des conditions de travail,
- ◆ Les gestes et postures adaptés aux situations de travail,
- ◆ L'économie d'effort,
- ◆ Les particularités pour la manutention de personnes,
- ◆ L'aménagement dimensionnel,
- ◆ L'ergonomie et l'environnement du poste de travail,
- ◆ Étudier les aménagements avec sa hiérarchie,
- ◆ Mise en pratique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation action
 - Théorie avec séquences audiovisuelles et travail de sous-groupes puis restitution correction
 - Pratique avec mise en situation au sein de l'établissement
 - Restitution de l'analyse de poste et des améliorations

VALIDATION :

En fin de stage la délivrance d'un certificat INRS d'acteur PRAP sera délivré aux participants.

Périodicité de recyclage : 2 ans.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur: contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

7h | 1 jour

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 05.

APS ASD



SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnes intervenantes dans les secteurs d'aide et de soins à domicile.

PREREQUIS:

Aucun

OBJECTIF :

- ◆ Mettre à disposition un outil de suivi du document unique,
- ◆ Former les salariés du secteur « aide et soins à domicile » afin de prévenir les risques professionnels et mieux appréhender les situations de travail.

PROGRAMME :

- ◆ Les accidents du travail et maladies professionnelles,
- ◆ Rôle d'acteur de la prévention,
- ◆ La démarche de prévention,
- ◆ Le phénomène du risque,
- ◆ L'activité physique et le fonctionnement du corps humain,
- ◆ Analyser sa situation de travail,
- ◆ Communiquer avec son entourage,
- ◆ Principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts,
- ◆ Situer le Sauveteur Secouriste du Travail dans son environnement de travail :
 - Protéger,
 - Examiner,
 - Faire alerter ou alerter,
 - Secourir.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point,
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Echanges avec le formateur,
- ◆ Pratique avec mise en situation.

VALIDATION :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, l'Assurance Maladie-Risques Professionnels et l'INRS leur délivrent un certificat d'Acteur Prévention Secours aide et soins à domicile » valable 24 mois et une attestation de fin de formation validant les acquis.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur: contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

21h | 3 jours

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 06.

Auxiliaire de prévention



SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

PREREQUIS:

Aucun

OBJECTIF :

- ◆ Sensibiliser les personnes à la sécurité en entreprise afin de prévenir les risques professionnels et d'appréhender les enjeux directs et indirects d'une démarche de prévention.

PROGRAMME :

- ◆ Les accidents du travail et maladies professionnelles,
- ◆ Les conséquences directes et indirectes des accidents du travail,
- ◆ Rôle d'acteur de la prévention,
- ◆ La démarche de prévention,
- ◆ L'analyse du risque (Mécanisme d'Apparition du Dommage),
- ◆ Communiquer avec sa hiérarchie.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point,
- ◆ Echange avec le formateur sur les facteurs croisés entre la théorie et les données internes à l'entreprises.

VALIDATION :

En fin de stage, le formateur remettra une attestation de fin de formation.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur: contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

7h | 1 jour

INTRA



CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

contact@4x-securite.fr



Sécurité

AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



01.

SSIAP 1 Initial

02.

SSIAP 1
Recyclage

03.

SSIAP 1 Remise
à niveau

04.

SSIAP 1
Complémentaire

05.

SSIAP 2 Initial

06.

SSIAP 2
Recyclage

07.

SSIAP 2 Remise
à niveau

08.

SSIAP 3 Initial

09.

SSIAP 3
Recyclage

10.

SSIAP 3 Remise
à niveau

SÉCURITÉ



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Toutes personnes souhaitant exercer dans un service de sécurité incendie et d'assistance à personnes dans un E.R.P ou un I.G.H.

PRÉ-REQUIS :

- ❖ Qualification AFPS ou PSC1 ou PSE (de moins de 2 ans) ou SST en cours de validité
- ❖ Aptitude médicale physique spécifique adaptée (de moins de 3 mois)
- ❖ Compréhension et retranscription de la langue française

OBJECTIF :

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public ou dans les immeubles de grande hauteur.

PROGRAMME :

- ◆ **1ère partie : Le feu et ses conséquences**
 - Le feu
 - Comportement au feu
- ◆ **2ème partie : Sécurité incendie**
 - Principes de classement des établissements
 - Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
 - Desserte des bâtiments
 - Cloisonnement d'isolation des risques
 - Evacuation du public et des occupants
 - Désenfumage
 - Eclairage de sécurité
 - Présentation des différents moyens de secours
- ◆ **3ème partie : Installations techniques**
 - Installations électriques
 - Ascenseurs et nacelles
 - Installations fixes d'extinction automatique
 - Colonnes sèches et humides
 - Système de sécurité incendie
- ◆ **4ème partie : Rôle et missions des agents de sécurité incendie**
 - Présentation des consignes de sécurité et main courante
 - Poste de sécurité
 - Rondes de sécurité et surveillance des travaux
 - Mise en œuvre des moyens d'extinction
 - Appel et réception des services publics de secours
 - Sensibilisation des occupants
- ◆ **5ème partie : Concrétisation des acquis**
 - Visites applicatives
 - Mises en situation d'intervention



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

77h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



INSCRIPTION

15 jours avant
l'entrée en
formation

CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

VALIDATION :

Examen conforme aux exigences de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

Epreuve écrite : QCM de 30 questions

Epreuve pratique : Ronde avec anomalie et sinistre

En cas de validation des 2 épreuves, le candidat obtiendra un diplôme SSIAP 1 délivré par le ministère de l'intérieur.

LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des événements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc.
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

77h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Toutes personnes souhaitant exercer dans un service de sécurité incendie et d'assistance à personnes dans un E.R.P ou un I.G.H.

PRÉ-REQUIS :

- Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'équivalence ou des diplômes « ERP » et « IGH » niveaux 1 à 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié
- Qualification de secourisme en cours de validité
- Justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité, de chef d'équipe ou de chef de service durant les trente-six derniers mois (certificat de travail, bulletin de salaire, attestation employeur)

OBJECTIF :

Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé conformément aux dispositions de l'arrêté (programme en annexe V).
Maintien et remise à jour des compétences nécessaires à l'exécution de la mission d'Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

PROGRAMME :

- ◆ **Prévention :**
 - Récapitulatif des règles de base de la prévention,
 - Evolution de la réglementation en matière de prévention.
- ◆ **Moyens de secours :**
 - Récapitulatif des différentes installations techniques,
 - Evolution de la réglementation.
- ◆ **Mise en situation d'intervention :**
 - Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un départ de feu.
 - Mise en application des acquis théoriques dans l'intervention de l'équipe de sécurité incendie.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

VALIDATION :

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage valide la formation.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau et une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

14h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA

INSCRIPTION



15 jours avant
l'entrée en
formation

CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / SÉCURITÉ

LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc,
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

14h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Toutes personnes souhaitant exercer dans un service de sécurité incendie et d'assistance à personnes dans un E.R.P ou un I.G.H.

PRÉ-REQUIS :

- Titulaire du SSIAP1 depuis plus de trois ans, ou ne pouvant justifier de 1607h d'activité de SSIAP1 au cours des trois dernières années,
- Qualification de secourisme en cours de validité,
- Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'étant plus en fonction.

OBJECTIF :

Maintien et remise à jours des compétences nécessaires à l'exécution de la mission d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes,

PROGRAMME :

- ◆ **Prévention :**
 - Récapitulatif des règles de base de la prévention,
 - Evolution de la réglementation en matière de prévention.
- ◆ **Installations techniques :**
 - Récapitulatif des différentes installations techniques,
 - Evolution de la réglementation.
- ◆ **Mise en situation :**
 - Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un départ de feu,
 - Mise en application des acquis théoriques dans l'intervention de l'équipe de sécurité incendie.
- ◆ **Exploitation du PC de sécurité :**
 - Fonctionnement du poste de sécurité,
 - Appel réception et guidage des secours.
- ◆ **Ronde de sécurité et surveillance des travaux :**
 - Conduite d'une ronde de sécurité

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

VALIDATION :

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage valide la formation.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau et une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

21h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



INSCRIPTION

15 jours avant
l'entrée en
formation

CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / SÉCURITÉ

LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc,
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

21h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

PREREQUIS :

Hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 4 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

- Être titulaire d'un titre de secourisme en cours de validité : AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans, soit CFAPSE, PSE1 ou SST
- Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois, conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005

OBJECTIF :

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public ou dans les immeubles de grande hauteur.

PROGRAMME :

◆ 1ère partie : Sécurité incendie

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Evacuation du public et des occupants
- désenfumage
- éclairage de sécurité
- présentation des différents moyens de secours

◆ 2ème partie : Installations techniques

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

◆ 3ème partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie

- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

◆ 4ème partie : Concrétisation des acquis

- Visites applicatives
- Mises en situation d'intervention



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

49h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



INSCRIPTION

15 jours avant
l'entrée en
formation

CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

VALIDATION :

En fin de stage, le formateur validera le participant, et lui remettra le diplôme SSIAP1 (non soumis à évaluation).

LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc.
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

49h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel désirant occuper les fonctions de chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.

PRÉ-REQUIS :

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'une des qualifications citées à l'article 4, paragraphe 2 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié,
- Avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1 607 heures durant les vingt-quatre derniers mois. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail ;
- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes:
 - AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans,
 - Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité,
 - Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois, conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

OBJECTIF :

Permettre au stagiaire de compléter ses connaissances en matière de réglementation, d'acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'un chef d'équipe sécurité incendie.

PROGRAMME :

• Rôle et mission du chef d'équipe :

- Gestion de l'équipe de sécurité,
- Management de l'équipe de sécurité,
- Organisation d'une séance de formation,
- Gestion des conflits,
- Evaluation de l'équipe,
- Information de la hiérarchie,
- Application des consignes de sécurité,
- Gestion des incidents techniques,
- Délivrance du permis de feu.

Manipulation des systèmes de sécurité incendie :

- Systèmes de détection incendie,
- Systèmes de mise en sécurité incendie,
- Installations fixes d'extinction automatiques.

Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie :

- Réglementation du code du travail,
- Commission de sécurité et d'accessibilité.

Chef du poste central de sécurité en situation de crise :

- Gestion du poste central de sécurité,
- Conseils techniques aux services de secours.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

77h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA

INSCRIPTION



15 jours avant
l'entrée en
formation

CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / SÉCURITÉ

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

VALIDATION :

Epreuve écrite : QCM de 40 questions,

Epreuve orale : Animation d'une séquence pédagogique,

Epreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise,

La validation de ces 3 épreuves par un jury conforme aux dispositions de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié permettra la délivrance du diplôme SSIAP 2.

LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc.
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

77h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Titulaire du SSIAP2 ou d'une attestation de recyclage depuis moins de trois ans,
Être en poste ou pouvoir justifier de l'emploi de chef d'équipe de sécurité incendie pendant 1607h au cours des 36 derniers mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.

PREREQUIS : Être titulaire du diplôme initial

OBJECTIF :

Actualiser les compétences nécessaires à l'exécution de la mission de chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

PROGRAMME :

- ◆ **Prévention :**
 - Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité.
- ◆ **Moyens de secours :**
 - Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours.
- ◆ **Gestion du PC de sécurité :**
 - Gestion du PC sécurité en état de crise.
- ◆ **Organisation d'une séance de formation :**
 - Formation des agents de l'équipe de sécurité incendie.
- ◆ **L'équipe de sécurité incendie :**
 - Organisation, fonctionnement et gestion de l'équipe de sécurité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

VALIDATION :

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage valide la formation.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau et une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

14h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA

INSCRIPTION



15 jours avant
l'entrée en
formation

CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / SÉCURITÉ

LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc,
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

14h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité, de chef d'équipe ou de chef de service durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi

Être titulaire d'un certificat de secourisme en cours de validité

Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois

PREREQUIS : Être titulaire du diplôme initial, à jour de son diplôme de secouriste et aptitude médicale.

OBJECTIF :

Actualiser les compétences nécessaires à l'exécution de la mission de chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

PROGRAMME :

- ◆ **Fondamentaux de sécurité incendie :**
 - Rappel sur les fondamentaux et principes de sécurité incendie au regard de la réglementation de sécurité incendie.
- ◆ **Mise en situation d'intervention :**
 - Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie,
 - Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.
- ◆ **Prévention :**
 - Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité.
- ◆ **Moyens de secours :**
 - Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours.
- ◆ **Gestion du PC de sécurité :**
 - Gestion du PC sécurité en état de crise.
- ◆ **Organisation d'une séance de formation :**
 - Formation des agents de l'équipe de sécurité incendie.
- ◆ **L'équipe de sécurité incendie :**
 - Organisation, fonctionnement et gestion de l'équipe de sécurité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

VALIDATION :

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage valide la formation.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau et une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

21h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



INSCRIPTION

15 jours avant
l'entrée en
formation

CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



**SOMMAIRE / SÉCURITÉ****LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc,
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.

**PARTICIPANTS**

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr

**DURÉE**

21h

INTER

**RÉSERVEZ
VOS DATES SUR**
4x-securite.fr

INTRA

**CONDITION DE
RÉALISATION**
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel désirant occuper les fonctions de chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.

PRÉ-REQUIS :

- Diplôme de niveau quatre minimum (BAC) ou,
- Validation des acquis de l'expérience donnant un niveau 4 ou,
- SSIAP 2 avec trois ans d'expérience dans la fonction de Chef d'Équipe de sécurité incendie,
- Qualification PSC 1 ou PSE (de moins de 2 ans) ou SST en cours de validité,
- Aptitude médicale physique spécifique adaptée (de moins de 3 mois).

OBJECTIF :

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution de la mission de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

PROGRAMME :

Le feu et ses conséquences :

- Le feu,
- Comportement au feu,
- Mise en œuvre des moyens d'extinction.

Sécurité incendie des bâtiments :

- Matériaux de construction
- Etude de cas,
- Outils d'analyse.

Réglementation incendie :

- Classement des bâtiments,
- Dispositions constructives et techniques,
- Moyens de secours,
- Visites,
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées.

Gestion des risques :

- Analyse de risques,
- Réalisation des travaux de sécurité,
- Documents administratifs.

Conseil au chef d'établissement :

- Information de la hiérarchie,
- Veille réglementaire.

Correspondant des commissions de sécurité :

- Les commissions de sécurité.

Le management de l'équipe de sécurité :

- Organiser le service,
- Exercer la fonction d'encadrement,
- Notion de droit du travail,
- Notion de droit pénal.

Le budget du service de sécurité :

- Suivi budgétaire du service,
- Fonction achat,
- Fonction maintenance.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

231h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



INSCRIPTION

15 jours avant
l'entrée en
formation

CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

VALIDATION :

Epreuve écrite : QCM de 40 questions,

Epreuve orale : Animation d'une séquence pédagogique,

Epreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise,

La validation de ces 3 épreuves par un jury conforme aux dispositions de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié permettra la délivrance du diplôme SSIAP 2.

LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc.
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

231h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr

SOMMAIRE / SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel titulaire du SSIAP 3 employé en tant que chef de service au sein d'un Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes soumis en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal.
Le diplôme SSIAP 3 ne doit pas avoir dépassé la date anniversaire de recyclage (date du diplôme ou date du dernier recyclage ou de la dernière remise à niveau s'il y a lieu).

PREREQUIS : Être titulaire du diplôme initial

CONDITIONS PARTICULIÈRES : PRÉ-REQUIS :

- Diplôme SSIAP 3,
- Qualification PSC 1 ou PSE (de moins de 2 ans) ou SST en cours de validité,
- Attestation employeur justifiant l'emploi de chef de service d'au moins 1 607 heures, durant les trente-six derniers mois.

OBJECTIF :

Actualiser les compétences nécessaires à l'exécution de la mission de chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

PROGRAMME :

- ◆ **Réglementation :**
 - Evolution des textes réglementaires.
- ◆ **Notion de droit :**
 - Le code civil et le code pénal.
- ◆ **Fonction maintenance :**
 - Les contrats de maintenance des installations de sécurité.
- ◆ **Etude de cas :**
 - Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou de réaménagement de l'existant.
- ◆ **L'accessibilité des personnes handicapées :**
 - Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux personnes handicapées dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 Janvier 2005 et ses décrets d'application.
- ◆ **L'analyse de risques :**
 - Identifier les situations de risque de déclenchement d'un incendie et d'accidents corporels,
 - Assurer le suivi et le bon fonctionnement des travaux.
- ◆ **Les moyens de secours :**
 - Evolution des textes réglementaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

21h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



INSCRIPTION

15 jours avant
l'entrée en
formation

CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

VALIDATION :

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage valide la formation.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau et une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

Liste des moyens pédagogiques :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc,
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



PARTICIPANTS

**4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum**

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

21h

INTER



**RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr**

INTRA



**CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr**



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / SÉCURITÉ

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel titulaire du SSIAP 3 souhaitant être employé en tant que chef de service au sein d'un Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes n'ayant pas effectué le recyclage triennal avant la date anniversaire (date du diplôme ou date du dernier recyclage ou de la dernière remise à niveau s'il y a lieu.)

OBJECTIF :

Actualiser les compétences nécessaires à l'exécution de la mission de chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

PREREQUIS : Être titulaire du diplôme initial, à jour de son diplôme de secouriste et aptitude médicale.

PROGRAMME :

- ◆ **Documents administratifs :**
 - Connaître et mettre à jour les documents administratifs.
- ◆ **Commission de sécurité :**
 - Rappels sur la composition et le rôle de la commission de sécurité.
- ◆ **Réglementation :**
 - Evolution des textes réglementaires.
- ◆ **Notion de droit :**
 - Le code civil et le code pénal.
- ◆ **Fonction maintenance :**
 - Les contrats de maintenance des installations de sécurité.
- ◆ **Etude de cas :**
 - Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou de réaménagement de l'existant.
- ◆ **L'accessibilité des personnes handicapées :**
 - Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux personnes handicapées dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 Janvier 2005 et ses décrets d'application.
- ◆ **L'analyse de risques :**
 - Identifier les situations de risque de déclenchement d'un incendie et d'accidents corporels.
 - Assurer le suivi et le bon fonctionnement des travaux.
- ◆ **Moyens de secours :**
 - Evolution des textes réglementaires.
- ◆ **Organisation d'un service de sécurité incendie :**
 - Gestion du personnel et des moyens du service.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

VALIDATION :

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage valide la formation.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau et une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

35h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



INSCRIPTION

15 jours avant
l'entrée en
formation

**CONDITION DE
RÉALISATION**
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / SÉCURITÉ

LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc,
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

35h

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr

